



GROUPE HOSPITALIER
SAINTES - SAINT-JEAN-D'ANGÉLY



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



Version du 6 février 2024

Institut de Formation des Métiers de la Santé du Centre Hospitalier de Saintes

FICHE D'INSCRIPTION 2024 POUR L'ENTRÉE EN FORMATION AIDE-SOIGNANTE POUR LES AGENTS DE SERVICE

Conformément à l'Arrêté du 7 avril 2020 modifié - Article 11 Sont dispensés de l'épreuve de sélection les agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière et les agents de service :

1° Justifiant d'une ancienneté de services cumulée d'au moins un an en équivalent temps plein, effectués au sein d'un ou plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux des secteurs public et privé ou dans des services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes ;

2° Ou justifiant à la fois du suivi de la formation continue de soixante-dix heures relative à la participation aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée et d'une ancienneté de services cumulée d'au moins six mois en équivalent temps plein, effectués au sein d'un ou plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux des secteurs public et privé ou dans des services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes. Les personnels visés aux 1° et 2° sont directement admis en formation sur décision du directeur de l'institut

I. Votre identité

Nom de naissance Nom d'usage..... Prénoms.....

Adresse

Code postal Ville

Date de naissance..... Lieu de naissance

Tél portable Adresse mail

II. Votre employeur

Nom et adresse de votre employeur + service d'affectation

.....
.....

Votre grade exact

Votre diplôme obtenu le plus élevé

III. Souhaitez-vous signaler une situation de handicap

qui nécessiterait un aménagement de formation ? oui non

Je soussigné(e), atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur ce document et avoir pris connaissance du règlement intérieur de la sélection pour l'entrée en IFAS du CH de Saintes

A _____, le _____,
Signature (et celle des parents si candidat mineur)

LISTE DES PIÈCES À JOINDRE :

- 1° Une copie de la pièce d'identité ;
- 2° une copie de vos diplômes ;
- 3° Un curriculum vitae